Le Courrier du Parc

2 700 exemplaires - N°113 - 1er trimestre 2026

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Photo : Sandrina Plateau

Au sommaire :

Rendez-vous du Parc 2
Les envahisseurs, épisode 5 : le frelon asiatique 3
Végétalisation du verger de Nothomb et dans le quartier Esper ..... 4 & 5
SOS BATRACIENS 5
Un bunker pour les chauves-souris à Attert ! ..... 6 & 7
Grand Nettoyage 2026 : dans notre Commune aussi on se bouge ! 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Avec le soutien de la Wallonie

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Rendez-vous du Parc

Les Rendez-vous du Parc

Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ? Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire par formulaire ou par téléphone (063/22 78 55).

Sauf mention contraire, les activités ont lieu à la salle Robert Schuman à Attert.

MER. 11/2 - 20 h | **Conférence**

Le loup au fil du temps

La conférence donnée par Jérôme Crépin, historien et naturaliste, se propose d'examiner tous les aspects liés à la question du prédateur au fil du temps. Des idées reçues seront battues en brèche, des nuances seront installées et une réflexion plus globale sera proposée.

MER. 4/3 - 19 h 30 | **Conférence**

Frelon asiatique

René Van Dormael, apiculteur, viendra nous parler du tristement célèbre frelon asiatique. Vous pourrez en savoir plus sur son arrivée chez nous, apprendre à le reconnaître et découvrir le plan d'actions prévu par la commune d'Attert afin de limiter les dégâts causés par cette espèce.

NB : des pièges seront distribués aux volontaires voulant soutenir les apiculteurs locaux et leur utilisation sera détaillée lors de la conférence.

MER. 25/3 - 19 h | **Sortie**

Nuit de la chouette

Discrets de par leur période d'activité, les rapaces nocturnes sont souvent méconnus et font encore parfois l'objet d'idées reçues. Pourtant, ils vivent à nos côtés, des forêts aux villages, parfois même dans nos habitations.

Après une présentation et un moment d'échange en salle permettant de découvrir nos espèces de chouettes et de hiboux, d'aborder leurs modes de vie et leurs comportements, nous tenterons de les écouter sur le terrain.

Activité animée par Olivier Dugaillez, éco-pédagogue CNB.

Maximum 20 personnes
Inscription à partir du 25 février
Prix : 5 €

SAM. 18/4 - 9 h 30 à 13 h 30 | **Atelier**

Arpentage du livre de Camille Étienne

À travers une lecture collective du livre « Pour un soulèvement écologique », nous découvrirons ensemble l'écologie libératrice proposée par Camille Étienne, qui se veut collective et démocratique. Et ce, au cœur des paysages de la Vallée de l'Attert.

Activité animée par Léa Gaudron, chargée de campagne CNCD-11.11.11.

Maximum 12 personnes
Inscription à partir du 18 mars
Chapelle (administration communale d'Attert)
Prix : 5 €

MER. 29/4 - 19 h | **Projection et sortie**

Zone humide : la nature comme alliée

Projection de « Zone humide : la nature comme alliée » de Jérémy Parotte et Noel Garsou. Ce documentaire de 30 minutes dévoile différents projets de lutte contre les inondations ayant un impact positif sur l'environnement (mares, haies, reméandration, etc.) et montre que chacun peut agir à son niveau.

Cette projection sera suivie d'une visite de terrain (d'environ 1 heure) de mares forestières creusées en 2025 dans les bois de Faascht).

Terrain boueux, prévoir bottines/bottes
Maximum 25 personnes
Inscription à partir du 29 mars

Plus d'infos sur www.pnva.be, la page Facebook ou inscrivez-vous à la newsletter !

SCAN ME

Les envahisseurs...

Épisode 5 : le frelon asiatique, le frelon à pattes jaunes *(Vespa velutina nigrithorax)*

Beaucoup d'entre vous l'auront constaté : 2025 a vu la présence du frelon asiatique fortement augmenter dans notre commune par rapport aux années précédentes. En effet, cette espèce exotique envahissante arrivée dans le sud-ouest de la France en 2004 (probablement par l'importation de poteries chinoises) connait une progression inarrêtable malgré les efforts déployés par nos voisins.
La situation en Belgique devient de plus en plus problématique et nos apiculteurs voient ce fléau impacter leurs ruches par la prédation de ces frelons sur leurs abeilles et le stress que cela engendre aux colonies.

Si vous voulez en savoir plus sur cette espèce et apprendre à la différencier du frelon européen ou des guêpes, rendez-vous le 4 mars 2026 pour une conférence sur le sujet donnée par René Van Dormael, apiculteur. Nous aborderons également le plan d'actions prévu par la commune d'Attert afin de limiter les dégâts causés par cette espèce. En effet, en automne 2025, s'est formé un groupe de travail composé d'apiculteurs, d'élus et du Parc naturel. L'idée est de réfléchir à la problématique et de proposer une série d'actions afin d'aider nos apiculteurs. Dans les grandes lignes, ces actions consistent en l'information et la sensibilisation de la population, au piégeage de printemps des reines fondatrices et ensuite à la destruction des nids financée par la commune.

Devenez une sentinelle et signalez les nids de frelons asiatiques

Pour ce faire, nous comptons sur VOTRE implication en tant que **sentinelles** pour signaler les nids que vous verriez dans les arbres, les cabanons de jardin, sur les bâtiments, chez vous ou lors de vos promenades dans notre belle vallée. Pour tout signalement de nids, il est demandé de contacter maxime.doffagne@attert.be en précisant la localisation et en fournissant des photos du nid. Ces signalements seront transmis aux apiculteurs référents qui se sont portés volontaires dans les différents villages afin qu'ils puissent vérifier s'il s'agit de nids de guêpes, de frelons européens ou de frelons asiatiques. L'envoi des photos permettra aux apiculteurs de faire un premier tri avant déplacement.

NB : ne nous contactez pas si vous voyez un frelon. Ce sont bien les nids qui importent.

En attendant la conférence, voici quelques astuces pour différencier le frelon européen de l'asiatique :

- ✓ S'il est nettement **rougeâtre**, il s'agit d'un **frelon européen** ! Sa tête et son thorax sont brun-roux, tandis que le frelon asiatique est plus foncé, presque noir, et seule une bande orange est présente à l'extrémité de son abdomen.
- ✓ S'il est particulièrement **gros**, c'est encore le **frelon européen** ! En effet, l'asiatique est plus petit, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent.

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous mercredi 4 mars à 19 h 30 à la salle Schuman à Attert pour une conférence donnée par René Van Dormael (voir page 2).

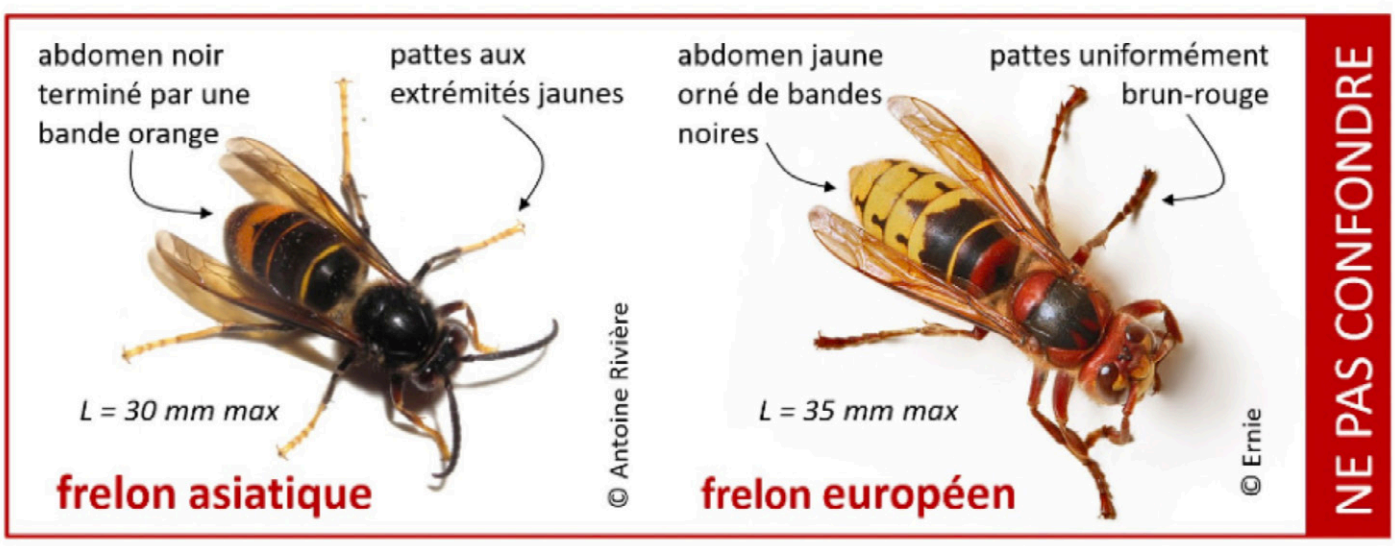

Végétalisation du verger de Nothomb et dans le quartier Esper

Depuis fin décembre, si vous vous promenez dans le verger ou le quartier Esper de Nothomb, vous observerez de nouvelles plantations composées de haies, de deux sorbiers des oiseleurs ainsi que 7 bacs potagers.

Toutefois, ces aménagements ont demandé du temps. C'est en effet lors de la soirée de consultation du 27 avril 2022 consacrée à l'aménagement du verger communal que les habitants du village ont soumis l'idée d'ajouter des bacs potagers.

Pour concrétiser ce projet, le Parc naturel et la Commune ont dû répondre à plusieurs appels à projets et relancer à plusieurs reprises le marché public : les soumissionnaires ne répondaient pas par manque de temps ou proposaient des offres trop élevées.

En outre, l'installation de la clôture autour du verger de Nothomb, réalisée en 2023, était prioritaire, le pâturage des moutons étant indispensable au bon développement des arbres. Tout cela explique le délai nécessaire avant que le projet ne puisse aboutir.

Ce délai a toutefois permis de faire mûrir le projet, notamment sur la composition des haies plantées en fonction de leur situation : dans le verger ou dans le quartier.

Dans le quartier

La haie est composée de chênes, de charmes et de hêtres. Ces essences marcescentes conservent leurs feuilles mortes en hiver, ce qui réduit le vis-à-vis entre les habitations.

Cette haie sera taillée régulièrement, contrairement à celle dans le verger où l'on souhaite favoriser l'apparition de fleurs et de fruits.

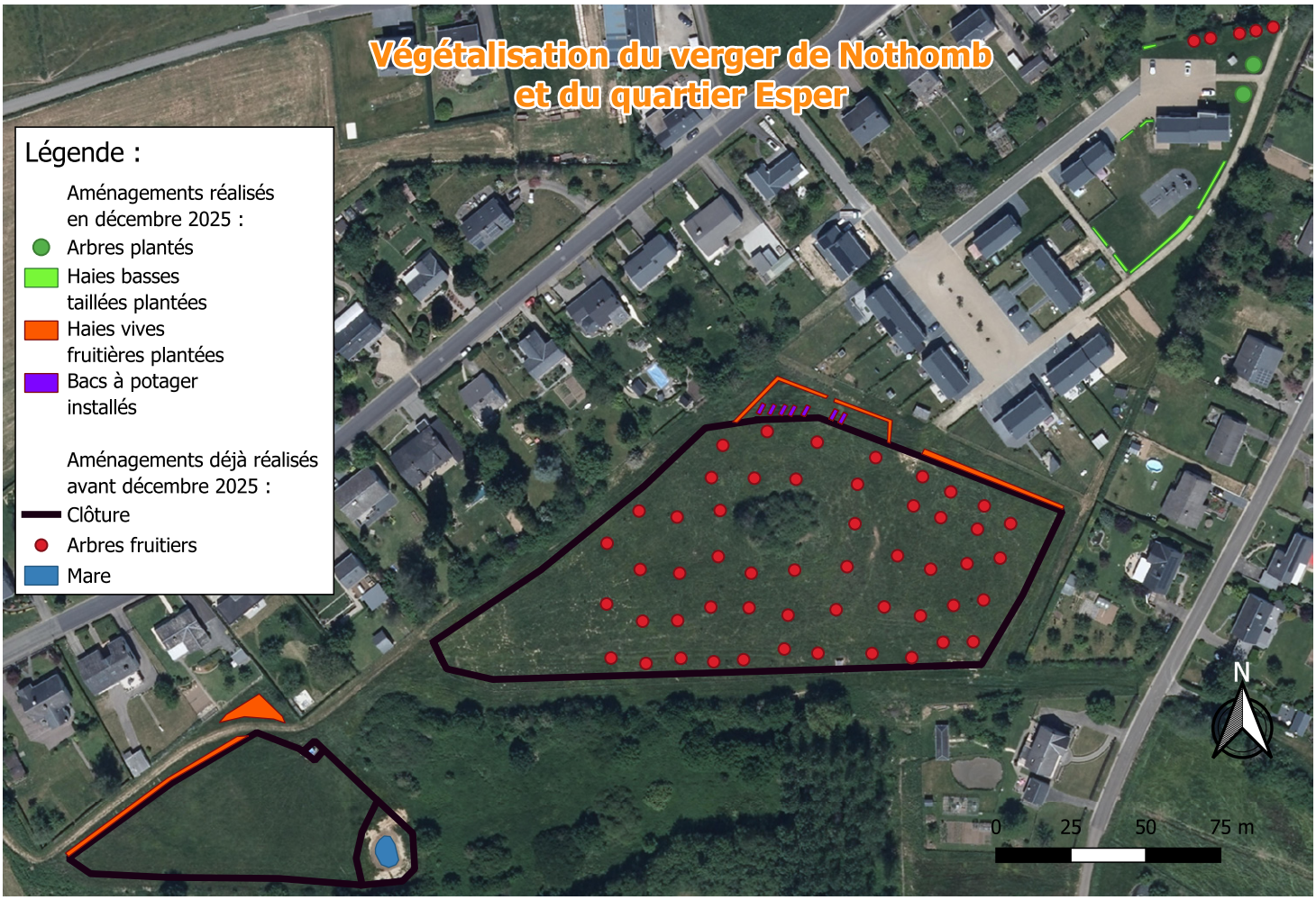

Dans le verger

Concernant la haie dans le verger, elle se compose d'essences très variées (cornouiller mâle, noisetier, cognassier, aubépine, cassissier, groseillier à grappes, groseillier à maquereau, églantier, framboisier, sureau noir, saule blanc). Toutes ces essences sont mellifères et présentent un réel intérêt pour les pollinisateurs.

Elles produisent également des fruits comestibles pour l'homme, notamment les délicieuses framboises et groseilles qui inviteront les promeneurs à se servir librement.

Certains fruits comme ceux du cornouiller mâle, de l'aubépine et de l'églantier doivent être récoltés après les premières gelées afin qu'ils soient moins astringents.

D'autres, comme ceux du cognassier ou du sureau noir, ne sont comestibles qu'après cuisson pour obtenir de bonnes gelées, compotes ou confitures.

Seuls les fruits du saule ne sont pas comestibles. Cependant, les jeunes plants ont pour vocation de devenir de majestueux saules têtards offrant de nombreuses cavités appréciées par les oiseaux et autres animaux cavicoles.

Compote de coings

Bacs potagers

Quant aux bacs potagers, ils ont été placés à la demande d'habitants du quartier.

Il en reste toutefois quelques-uns de disponibles. Si vous habitez le quartier et êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel !

Bacs potagers

Verdier dégustant des cynorrhodons

SOS BATRACIENS

Chaque fin d'hiver, des milliers de tritons, grenouilles et crapauds traversent nos routes pour rejoindre leur site de reproduction. Malheureusement, lors de ces traversées, ils sont souvent écrasés et c'est une véritable hécatombe.

Si vous voulez agir pour la biodiversité, devenez bénévole lors des migrations de batraciens et participez au sauvetage d'espèces en plein déclin !

Plusieurs sites connus de migration ont besoin de vous : Post-Luxeroth, Tattert ou encore la Platinerie. Seul ou avec vos enfants, venez rejoindre les groupes de bénévoles qui se mettent en place. Ainsi, vous aiderez les batraciens à traverser sans encombre. Une activité ludique et pleine de sens ! N'hésitez pas à signaler d'autres sites de migration si vous en voyez.

Intéressé·e ? Prenez contact avec maxime.doffagne@attert.be

Un bunker pour les chauves-souris à Attert !

Fin 2025, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a inauguré un nouveau gîte pour les chauves-souris, en réaménageant un bunker qui date de l'entre-deux-guerres.

Cet ancien bunker de la Ligne Devèze, qui se situe à l'entrée du bois du Beynert en venant du village de Metzert, a bénéficié de travaux de réaménagement afin de devenir le premier gîte d'hiver connu et sécurisé pour les chauves-souris sur la commune d'Attert.

Ligne Devèze

La Ligne, ou Mur, Devèze est le nom donné à un ensemble de petits abris fortifiés, fortins ou bunkers communément appelés abris Devèze, érigés entre 1933 et 1935 à proximité de la frontière Est de la Belgique. L'objectif majeur du dispositif était de contenir, sinon de retarder, une éventuelle invasion allemande. Toutefois, ces fortins étaient pour la plupart inoccupés lors de l'invasion allemande du 10 mai 1940.

Aménagements du bunker

Pour permettre au bunker d'accueillir les chauves-souris, des micro-gîtes ont été installés. En effet, à l'intérieur, les parois bétonnées étaient particulièrement lisses et n'offraient que peu d'aspérités ou de fissures permettant aux chauves-souris de s'accrocher ou de s'y faufiler. Il a été alors nécessaire d'ajouter des micro-gîtes : briques alvéolées et plaques de bois posées à quelques centimètres des murs.

Les chauves-souris adorent se glisser dans ce type de cachettes, inaccessibles pour les prédateurs et à l'abri des courants d'air.

En outre, une porte a été installée à l'entrée du bunker afin de limiter les courants d'air et d'empêcher les personnes curieuses d'entrer dans le bunker. Toutefois, une ouverture sur la hauteur de la porte a été créée afin que les chauves-souris puissent rentrer dans le bâtiment.

Gîte d'été et gîte d'hiver

La principale différence entre ce bunker, destiné à servir de gîte d'hiver, et les tours à chauves-souris aménagées par le Parc naturel en gîte d'été (voir n°99 et 110), est la stabilité thermique de la température.

En offrant plusieurs microclimats au sein de ces deux bâtiments, on assure aux chauves-souris qu'elles trouveront un emplacement idéal tout au long de l'année ; les chauves-souris ont en effet des exigences assez élevées concernant leur dortoir.

La tour est idéale comme **gîte d'été** grâce à la chaleur qui s'accumule sous le toit au printemps

Tour de Nothomb

et durant l'été. C'est à cette période que les chauves-souris donnent naissance à leur petit. Les nouveau-nés ne pouvant pas encore réguler leur température corporelle, un gîte chaud évite aux mères de dépenser trop d'énergie pour réchauffer constamment leurs petits.

Lorsque les températures baissent en automne et en hiver, les chauves-souris cherchent des **gîtes** plus frais et avec une stabilité thermique pour **hiberner**. C'est ainsi qu'on les retrouve dans les grottes, caves ou… dans le bunker réaménagé qui est partiellement enterré.

Pourquoi créer des gîtes ?

Crise du logement pour les chauves-souris !

Ces aménagements sont essentiels pour le Parc naturel, car la rénovation des anciennes habitations réalisée pour améliorer l'isolation condamne les ouvertures au niveau des toits et entraîne la disparition des gîtes de nos amies ailées. À cela s'ajoute la diminution du nombre de loges naturelles, conséquence d'une sylviculture qui favorise les arbres sans cavités. Les chauves-souris se retrouvent ainsi confrontées à une crise du logement. Il est donc crucial de leur laisser à disposition ce type de bâtiments.

Porte du bunker

Les chauves-souris, de précieux alliés !

Cela est d'autant plus important que les chauves-souris de nos régions nous rendent de précieux services.

Les 24 espèces de chauves-souris présentes en Belgique se nourrissent exclusivement d'insectes. Une chauve-souris peut consommer en une nuit l'équivalent de 25 % de sa masse corporelle, ce qui équivaut à environ 600 moustiques pour une pipistrelle. Elles participent donc à la régulation des populations d'insectes dont certains sont nuisibles pour l'homme et pour ses cultures comme les moustiques, les chenilles processionnaires du chêne ou encore les carpocapses du pommier et du prunier.

En toute discrétion…

Toutefois, pour que les chauves-souris puissent s'installer et se nourrir dans nos villages, il est préférable que leur environnement ne soit pas trop éclairé. Lorsque la lumière extérieure est trop intense, elles n'osent pas sortir du gîte pour chasser. De plus, si elles sortent sous la lumière des lampadaires, elles sont facilement repérées et attrapées par les rapaces nocturnes.

Comme les chauves-souris sont des animaux nocturnes, le grand public oublie souvent qu'elles sont présentes autour de nous. Pour les remettre en lumière sans trop les déranger, le Parc naturel a installé un panneau explicatif à côté du bunker afin de sensibiliser le public à la présence de ces discrets voisins ailés.

Grand Nettoyage 2026 : dans notre Commune aussi on se bouge !

Du 26 au 29 mars, notre commune participera à une nouvelle édition du Grand Nettoyage, la grande mobilisation citoyenne organisée partout en Wallonie à l'initiative de Be WaPP. Pendant quatre jours, un même mot d'ordre rassemblera petits et grands : On se bouge !

Chaque année, le Grand Nettoyage invite les citoyens à poser un geste simple mais concret pour leur cadre de vie : ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public près de chez soi. Rues, parcs, chemins, abords d'écoles ou de cours d'eau… **chaque zone nettoyée fait la différence**.

Dans notre commune aussi, la propreté est l'affaire de toutes et tous. Même si des améliorations sont visibles, les déchets abandonnés restent bien présents. Le Grand Nettoyage est l'occasion idéale de passer à l'action ensemble, dans une ambiance conviviale et positive.

Citoyens, écoles, associations, clubs sportifs, familles, voisins, collègues… tout le monde peut participer. Formez un groupe pour votre village ou rejoignez un groupe déjà actif !

Que vous soyez seul ou en groupe, **chaque coup de main compte**.

Les dates à retenir :

- ✓ Grand Nettoyage : du **26 au 29 mars**
- ✓ Inscriptions : du **17 février au 18 mars** 👉 www.bewapp.be

Une fois inscrit·e, vous recevrez tout le matériel nécessaire (sacs, gants…) et les informations pratiques pour organiser ou rejoindre une action près de chez vous.

Pour toute information supplémentaire contactez votre coordinateur communal : maxime.doffagne@attert.be

Participer au Grand Nettoyage, ce n'est pas seulement ramasser des déchets.

C'est prendre soin de son environnement, montrer l'exemple et rappeler que la propreté commence par des gestes simples, accessibles à tous.

Alors cette année, on ne reste pas spectateur.

Du 26 au 29 mars… On se bouge !